

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

**Distribution de : SAINT MAURICE DE VENTALON**

Mende, le jeudi 11 janvier 2024  
Page 1/1

Maître d'ouvrage : MAIRIE DU PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE

Terrain		Laboratoire						
		Bactériologie		Physico-chimie				
Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Bact. coli-formes n/(100mL)	Espte. fliche coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entérocoques n/(100mL)	Conduc-tivité µS/cm	Turbidi-té NFU
	SAINT MAURICE DE VENTALON HABITATION PARTICULIERE	08/01/2024 LDA48	0	0	<1	<1	0	17
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques	maximum	0	0			0	1100	1
	minimum	6,5	9				200	

*Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.*

**Conclusions**  
Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

**Interprétations**  
La valeur de chlore libre résiduel mesurée dans le réseau est inférieure à la valeur guide préconisée de 0,1 mg/l. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

**Préconisations**  
Augmenter la dose de désinfectant pour maintenir si possible un taux de désinfectant actif mesurable en tout point du réseau ou répartir des chlorations relais (postes intermédiaires) sur les réseaux longs, en raison des temps de séjour importants, de manière à fractionner l'injection de chlore et à obtenir un résiduel de chlore libre en tout point du réseau.  
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.